

**Formation continue à distance Synopsys.be<sup>i</sup>  
Formulaire de demande d'accréditation<sup>ii</sup>**

Je soussigné(e) Madame, Mademoiselle, Monsieur, Docteur,

**\*Prénom :**

**\*Nom :**

**\*Numéro auprès du registre national :**

**<sup>iii</sup>Numéro d'INAMI :**

déclare sur l'honneur avoir suivi complètement le .....

**\*date** du visionnage, de la lecture ou de l'écoute :

la formation continue à distance disponible sur le site [www.synopsys.be](http://www.synopsys.be) intitulée :

**Existe-t-il une association entre la psychose schizophrénique et les symptômes obsessionnels-compulsifs? (lecture format PDF)**

Présentée / écrite par :

**M De Hert, D Lecompte, E De Bleeker, J Hulselmans, F Janssen, C Mertens, F Vandendriessche, J Peuskens, M Wampers**

Organisée par :

**Belgian Discussion Board of Antipsychotic Treatment**

Et demander l'accréditation ce

**\*date du jour :**

En guise de preuve que j'ai bien suivi la formation continue, je réponds aux questions<sup>iv</sup> suivantes.

**QCM :**

**V/F:**

- 1) Les TOC chez les patients schizophrènes sont associés à des tendances dépressives accrues et des hospitalisations plus nombreuses.
- 2) Un ratio d'antagonisme D2/5-HT2 plus élevé pourrait jouer un rôle dans l'apparition des symptômes obsessionnels compulsifs
- 3) La conscience de l'inutilité des obsessions représente un critère absolu de distinction entre un TOC et une obsession délirante.
- 4) Les patients schizophrènes atteints de TOC ne présentent pas d'anomalies cérébrales spécifiques en comparaison aux patients schizophrènes indemnes de TOC.
- 5) L'effet des symptômes obsessionnels compulsif dans le cadre de la psychose schizophrénique pourrait varier en fonction de la phase de la maladie.

**QROC :**

- Décrivez et discutez votre attitude clinique au regard de ce que vous venez d'apprendre dans cette formation (maximum une page).

**\*réponses aux questions :**

**QCM :**

1. V / F
2. V / F
3. V / F
4. V / F
5. V / F

**QROC:**

\*Fait à [ville].....,

\*ce [date] .....

Signature

Formulaire à renvoyer à [accreditation@synopsys.be](mailto:accreditation@synopsys.be)

## Que dois-je faire maintenant ?

1) Après avoir pris connaissance des consignes reprises en fin de document, il suffit de renvoyer le présent formulaire à [accréditation@synopsys.be](mailto:accréditation@synopsys.be) une attestation de réception de votre email vous sera envoyée par retour d'email.

2) Pour obtenir une **attestation de participation**, ou être pris en compte pour la demande d'**accréditation via le système des points d'accréditation INAMI** vous devez payer le coût de l'examen: soit 9 EUROS sur le compte

<b>SYNOPSIS ASBL</b> Quai Churchill 19 4020 LIEGE IBAN : BE78 1325 4320 4586 BIC: BNAGBEBB
--------------------------------------------------------------------------------------------------------

Attention, vous devez mettre en **communication libre** :

ACCREDITATION + (votre nom et prénom et votre numéro d'INAMI si vous êtes médecin) + (le N° d'agrégation INAMI: vous trouvez celui-ci en haut à gauche de ce formulaire)
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

---

### Consignes

<sup>i</sup> En demandant l'accréditation, en surfant sur [synopsys.be](http://synopsys.be) ou en utilisant les informations qui s'y trouvent vous acceptez automatiquement les conditions générales consultables sur : <http://synopsys.be/pages/legal>

<sup>ii</sup> Seront pris en considération les seules demandes qui seront accompagnées du paiement du coût de l'examen portant sur la formation continue versé sur le compte bancaire de l'ASBL synopsys repris au bas de cette page. Jusqu'au **31 décembre 2017**, le coût de l'examen est de 9 EUROS.

\* les informations précédées d'une \* sont indispensable à la demande d'accréditation.

<sup>iii</sup> Seuls les personnes mentionnant un numéro d'INAMI valide seront encodée pour la demande d'accréditation auprès de l'INAMI. Les personnes n'ayant pas de numéro d'INAMI ou pas de numéro d'INAMI valide recevront une attestation de participation mais ne seront pas prise en compte pour la demande d'accréditation via le système des points d'accréditation INAMI.

<sup>iv</sup> Les questions sont soit des questions à réponses ouvertes courtes soit des questions à choix multiples. Certaines évaluations sont sous forme d'un résumé de la formation continue.

SYNOPSIS ASBL Quai Churchill 19 4020 LIEGE	<a href="mailto:accréditation@synopsys.be">accréditation@synopsys.be</a> <a href="http://synopsys.be/">http://synopsys.be/</a>	IBAN : BE78 1325 4320 4586 BIC: BNAGBEBB BCE / TVA : BE 542.946.810
--------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------